

Société Tunisienne des Arts Graphiques SA
Société Anonyme au Capital de 1.300.000 DT
Siège social : 19 RUE DE L'USINE Z.I ARIANA AEROPORT, TUNISIE

RAPPORT DE GESTION

Présentation de la société

Le siège social de la société, lieu de convocation du conseil, est situé au 19 rue de l'usine zone industriel Ariana aéroport, ce siège constitue également le lieu de l'exploitation.

L'activité de STAG consiste dans L'impression et les arts graphiques et tous autres activités connexes et rattachées.

Le conseil d'administration est composé comme suit :

- ✓ Mr Mohamed Moncef BEN JEMAA: President directeur general.
- ✓ Mr Habib DOGHRI,
- ✓ ATD SICAR représenté par Madame Icheraf BEN SEDRINE,
- ✓ Mme Khadija BEN JEMAA,
- ✓ Mr Ridha BEN JEMAA,
- ✓ Mr Marouane BEN JEMAA

Le cabinet RAYON CONSULT est désigné commissaire aux comptes.

Activité de la société :

L'année 2014 a été marquée par les faits marquants suivants :

- Une relance de l'activité grâce à une présence plus importante sur le marché de l'impression du livre scolaire qui a reflété sur l'assise financière dont la société bénéficie actuellement.
- Mise en place d'une nouvelle structure administrative et adaptation d'un système informatique intégré reliant les sources informationnelles et d'ordre exploitation financier et comptable entre les différents départements à savoir la direction, le service achats et la gestion des stocks, le service comptabilité - finance et le service commercial - recouvrement.

- Achèvement de la construction sis au 19 rue de l'usine Charguia 2 valorisée actuellement à près de 10.000 MDT, et le début d'exploitation par voie de location, ce qui a contribué à la réalisation des produits fonciers à hauteur de 360.000 DT (plus que le double de l'année 2013).
- Finalisation du processus de mise à niveau dont la société a adhéré depuis l'année 2002.

L'exercice 2014 s'est soldé par un résultat Bénéficiaire de **231.000 DT**

Perspectives d'avenir :

L'année 2015 va être consacrée aux développements des activités ainsi qu'à l'amélioration de la visibilité de la société par le biais de consolidation de la place de la société dans le marché de l'impression et la reliure du livre scolaire de :

- Diversification de l'activité de la société et l'orientation de plus en plus vers l'immobilier.
- Rationalisation des structures de charges et l'affectation des charges aux revenus.

D'ors et déjà la situation provisoire au 31/05/2015 fait ressortir un bénéfice avant impôts de **540.645 DT** (à consulter les états financiers provisoires arrêtées au 31/05/2015 et les analyses y afférents).

Conventions visées à l'article 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales :

Notre commissaire aux comptes vous donnera lecture de ses rapports et vous aurez à vous prononcer sur les conclusions du rapport spécial établi en application des dispositions de l'article 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

Nous vous invitons maintenant à approuver les comptes sociaux de l'entreprise arrêtée à la date du 31/12/2014